



**ARRÊTÉ N°CS-25\_007**  
**PORTANT TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE ANNÉE 2025**  
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX  
Accès au grade d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe

Le Syndicat de Voirie Vexin Seine, légalement représentée par son Président, Christophe BASTIANELLI,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

**ARRÊTE**

❖ **ARTICLE 1** : le tableau d'avancement au grade d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe pour l'année 2025 est fixé comme suit :

Agent/situation d'origine	Rang	Date d'effet
<b>M. LETAILLEUR Stéphane, adjoint technique territorial</b> Echelon : 07 Par ancienneté	1	01/01/2025 - Favorable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

❖ **ARTICLE 2** : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

*Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application Télérecours citoyens accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

❖ **ARTICLE 3** : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par téléversement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Les Andelys, le 31 janvier 2025

*Le présent acte*  
*christophe BASTIANELLI*



**ARRÊTÉ N°CS-25\_008**  
**PORTANT TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE ANNÉE 2025**  
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX  
Accès au grade d'Adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe

Le Syndicat de Voirie Vexin Seine, légalement représentée par son Président, Christophe BASTIANELLI,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

**ARRÊTE**

❖ **ARTICLE 1** : le tableau d'avancement au grade d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe pour l'année 2025 est fixé comme suit :

Agent/situation d'origine	Rang	Date d'effet
<b>M. BODRERO Ludovic</b> , adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe Echelon : 09 Par ancienneté	2	01/04/2025 - Favorable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

❖ **ARTICLE 2** : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

*Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application Télérecours citoyens accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

❖ **ARTICLE 3** : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par téléversement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Les Andelys, le 31 janvier 2025

*Le président*  
*christophe BASTIANELLI*